

Quoi de Neuf?

(numéro 1)



Le 3 septembre 2019

École primaire des Explorateurs

1. Bulletin d'information



Il me fait plaisir de vous faire parvenir ce premier numéro du « Quoi de Neuf? » pour l'année scolaire 2019-2020. Ce petit « journal » d'information est le principal moyen de communication qui me permettra de vous renseigner sur les activités de l'école durant les 10 prochains mois. Vous le recevrez le lundi ou le mardi, normalement aux 3 semaines.

Je profite de l'occasion pour vous dire de nouveau que je suis très fier de travailler dans ce superbe milieu qu'est l'école primaire des Explorateurs. Je ferai tout ce qui m'est possible afin de répondre à vos attentes et aux besoins de vos enfants.

N'hésitez surtout pas à prendre rendez-vous avec moi ou à me contacter par téléphone si le besoin s'en fait sentir d'ici juin. Passez une superbe année scolaire!



2. Assurances

Je vous rappelle qu'il est important de vérifier avec votre compagnie d'assurance personnelle si votre police contient une clause « spécial étudiants ». Sachez que la plupart des compagnies offrent cette couverture pour une petite prime d'environ 25 \$ par année et que la police de la commission scolaire ne couvre pas le vol d'effets personnels et de fournitures, le bris de lunettes, les frais dentaires lors de collisions accidentelles et les frais de transport à l'hôpital en ambulance.

3. Assemblée générale de l'école



Tous les parents désireux d'en apprendre plus sur la vie de l'école, ceux qui ont des questions, des suggestions ou des projets, ceux qui désirent s'impliquer dans les divers comités (le conseil d'établissement, l'organisation de participation des parents (O.P.P.) ou la bibliothèque) ou qui veulent offrir de leur temps à titre de bénévoles sont invités à se présenter à la courte assemblée générale des parents qui aura lieu le mercredi 11 septembre, à 19 h 30, au salon du personnel de l'école. Votre présence sera appréciée et motivante pour l'équipe



4. **Assemblée générale du service de garde**



Vous désirez poser des questions à la technicienne du service de garde, madame Annie Tremblay, savoir ce que font vos enfants durant la journée, connaître les règles de fonctionnement établies, comprendre ce qui est demandé au sujet de la facturation? Je vous invite à venir la rencontrer, au local polyvalent, juste avant l'assemblée générale de l'école, le mercredi 11 septembre, de 18 h 30 à 19 h 15.

5. **Collation**



Les élèves qui veulent apporter une collation de la maison peuvent le faire en respectant la politique de l'école. Veuillez consulter l'agenda à ce sujet.

De plus, j'en profite pour vous mentionner que les collations apportées de la maison doivent être placées dans le sac d'école (dans une boîte hermétique) et non pas dans la boîte à lunch de votre enfant.

6. **Site Web**



Je vous invite à consulter régulièrement l'ensemble des rubriques et des sous-rubriques du site Web de l'école qui est mis à jour aux 2 à 3 semaines à l'adresse suivante : <http://cscapitale-ecole-desexplorateurs.ca>. Vous y retrouverez tout ce qui touche la vie scolaire des élèves. De cette manière, vous vous sentirez très bien informé par rapport à tout ce qui se passe dans le milieu dans lequel évolue votre enfant au quotidien!

7. **Thème de la rentrée**

C'est sous le thème « Pas bêtes, ces Explorateurs! » que la rentrée s'est effectuée. Vos enfants vous parleront sûrement de la semaine d'accueil qu'ils vivront. Merci aux parents bénévoles qui ont répondu à notre appel et qui feront des activités un vif succès!

8. **Absences des élèves**



Je vous demande de bien vouloir téléphoner à l'école pour nous informer de l'absence de votre enfant au 418 686-4040 #4078 (secrétariat) et au #3784 (service de garde). N'oubliez pas de mentionner la raison de l'absence lorsque vous laissez un message sur la boîte vocale, surtout en cas de maladie contagieuse. De cette façon, la secrétaire sauve un temps fort précieux, car elle se doit de communiquer avec vous si vous ne l'avez pas fait. En téléphonant, vous assurez ainsi la sécurité de votre enfant. Je vous rappelle qu'il est important de nous informer de tout changement de numéro de téléphone et de vous assurer que nous pouvons vous rejoindre en tout temps durant la journée. Si c'est impossible, laissez-nous le numéro d'un parent ou d'une connaissance qui peut être rejoint en cas d'urgence. Merci de votre vigilance!

9. Règles de vie de l'école et règles de vie de la classe



Je tiens à vous rappeler que les élèves se doivent de respecter les 5 règles de vie de l'école s'ils veulent se voir récompenser à différentes périodes de l'année. Ces 5 règles sont celles qui apparaissent aux pages 17 et 18 de l'agenda (1^{re} à 6^e année). Je vous demande de les consulter dans les prochains jours si ce n'est pas déjà fait. Dans le même ordre d'idées, je tiens à vous préciser que le système d'encadrement de la classe est un autre système (propre à chaque groupe) et qu'il est géré par chaque titulaire, selon l'âge des élèves et les exigences de chacun.

10. Récupération



Sachez que pour poser des gestes concrets pour l'environnement ainsi que pour aider la Fondation Mira, nous allons ramasser les cartouches d'encre vides, les goupilles de cannettes, les batteries, les vieux crayons de feutre et les attaches de sacs pour le pain. Vous pouvez nous les acheminer dans les boîtes prévues à cet effet près du secrétariat. Merci de votre contribution!



11. Bibliothèque

Vous pourriez nous donner une demi-journée d'aide à la bibliothèque de l'école à l'occasion? Joignez-vous à l'équipe! Il nous manque actuellement quelques personnes pour assurer un service de qualité aux élèves. Le travail est simple et on se fera plaisir de vous initier.

Effectivement, il suffit d'enregistrer les volumes lorsque les enfants veulent en apporter à la maison, de les classer aux bons endroits sur les étagères et de procéder à certaines réparations au besoin. Laissez votre nom et vos coordonnées au secrétariat si vous êtes disponible ou présentez-vous à l'assemblée générale le mercredi 11 septembre, à 19 h 30, au salon du personnel de l'école. Merci à l'avance de votre aide!

12. Horaire des cours



Savez-vous que les cours débutent à **7 h 50** en avant-midi et à **12 h 45** en après-midi? Les élèves doivent être sur la cour quelques minutes avant ces heures afin d'entrer à temps.

13. Avis aux parents



Par mesure de sécurité, nous demandons aux quelques parents qui viennent chercher leurs enfants à la fin des cours de bien vouloir attendre à l'extérieur. De cette façon, nous pouvons plus facilement contrôler la circulation des visiteurs à l'intérieur de l'école. Merci!

14. Surveillance



Savez-vous que le personnel exerce la surveillance des élèves **10 minutes aux entrées**? Il est donc important que les enfants ne se présentent pas à l'école avant ces heures. Le personnel ne peut être responsable des conflits et des accidents qui peuvent survenir avant la période de surveillance. Merci!

15. Poux



Septembre annonce inévitablement une nouvelle rentrée scolaire. Durant les vacances d'été, plusieurs enfants auront fréquenté des camps de jour, visité la parenté, couché chez des amis, etc. Étant donné le nombre élevé d'enfants qui fréquentent ces endroits, il arrive souvent que les enfants reviennent avec des amis qui ne se sont pas annoncés. Il est donc important de demeurer vigilant comme parent lorsque vous remarquez que votre enfant se gratte souvent le cuir chevelu au niveau de la nuque ou derrière les oreilles. Lorsque cette situation est observée, un traitement rapide de la pédiculose est la formule gagnante pour éviter une épidémie.

*** Le meilleur moyen pour prévenir la pédiculose demeure la vérification régulière des cheveux de votre enfant afin d'éviter le séjour d'une colonie nombreuse.

Pour éviter qu'un évènement comme celui-ci se produise, il est important de rappeler à votre enfant les règles suivantes :

- Ne pas essayer le chapeau, la casquette ou emprunter la brosse ou le peigne d'une autre personne.
- Pour les filles aux cheveux longs, il est préférable de les attacher en queue de cheval ou de se faire des tresses.

16. Médias sociaux



Saviez-vous que l'âge légal pour se créer un compte Facebook est de 13 ans? Vous comprendrez donc que les élèves qui fréquentent notre établissement n'ont souvent pas la maturité nécessaire pour utiliser ce média social selon les règles de l'art.

Si vous avez autorisé le fait que votre enfant en ait un, une étroite supervision s'avère nécessaire pour éviter toutes sortes de désagréments qui se rendent malheureusement trop souvent jusqu'à l'école ... Notez enfin que tout problème qui survient entre 2 enfants doit se régler entre les familles concernées ou par la police au besoin.

17. Articles scolaires



Vous avez eu de la difficulté à trouver un article scolaire sur la liste des fournitures reçue? Vous seriez aimable d'en aviser la titulaire de votre enfant par écrit afin que la liste soit corrigée pour la prochaine rentrée. Merci!



18. Recherche de bénévoles

Je suis à la recherche de bénévoles qui pourraient faire la différence au niveau de la réussite de nos élèves de maternelle et du 1^{er} cycle. En effet, si vous avez une heure ou deux à donner par semaine, vous êtes la personne dont nous avons besoin.

Auprès des élèves de maternelle, la tâche est très simple. Permettre à certains d'entre eux d'apprendre plus rapidement à faire leurs boucles, à reconnaître les couleurs, les formes, les chiffres, les lettres, apprendre à découper correctement et à bien tenir un crayon sont quelques exemples de ce qui est à faire.

Auprès des élèves du 1^{er} cycle, la tâche consiste à faire lire des petits livres de collection qui permettent aux petits de développer leur fluidité ainsi que leur compréhension en lecture.

Vous êtes disponible? Vous pouvez faire toute la différence! Contactez le secrétariat si vous désirez avoir de plus amples informations ou donner votre nom. Merci à l'avance!

Martin Savard
Martin Savard
Directeur

